

INFO-SARDeC

Société des Auteurs, Recherchistes, Documentalistes et Compositeurs

Novembre 1989

Assemblée générale le 11 Novembre 1989

C'est à l'hôtel Renaissance du Parc (3625 avenue du Parc) qu'aura lieu notre assemblée générale annuelle le samedi 11 novembre prochain à 14 heures.

L'année 1988-1989 a été fertile en événements: négociations avec les producteurs privés; travail en vue du renouvellement des conventions existantes; demande de reconnaissance en vertu de la Loi 90; activités du 40e; tenue d'un Symposium, etc., sans compter le départ puis le remplacement de

Claudette Fortier et l'engagement d'une adjointe au directeur pour les dossiers des recherchistes.

L'Assemblée du 11 novembre sera donc une excellente occasion d'évaluer les changements intervenus et d'anticiper ce que nous réserve l'avenir.

En matinée, recherchistes et documentalistes d'une part, et les auteurs, d'autre part, pourront approfondir en ateliers l'impact de l'essor de la production privée sur les conditions d'exercice de leurs

métiers respectifs. De 9h30 à 12h30, les premiers se demanderont "Où s'en va le métier de recherchiste" alors que les seconds étudieront ce "Que nous réserve la convention avec l'APFVQ".

Un brunch suivra de 12h30 à 14h.

R.S.V.P. au 526-9196.

NÉGOCIATIONS:

Recherchistes et documentalistes

Civiliser le pigisme, tel est l'objectif que le Cred (comité des recherchistes et documentalistes) s'est donné suite aux séances de consultation tenues auprès des membres de la SARDeC en vue du renouvellement de la convention collective avec Radio Canada.

A cours de l'été et à l'automne, le CR^{ED} a cherché à faire la synthèse des principales revendications exprimées et à articuler les solutions souhaitées pour régler les différents problèmes identifiés: précarité de

l'emploi, définition de tâches, arbitraire lors de résiliations ou de modifications de contrats, etc. Un exercice de haute voltige qui demande une analyse rigoureuse et qui conduira, nous l'espérons, à une meilleure reconnaissance du travail des recherchistes et des documentalistes.

Nos propositions devraient être prêtes sous peu et le CRED sera normalement en mesure de commencer les négociations avec Radio-Canada d'ici la fin novembre.

L'INFO-SARDEC REVAMPÉ?

Pas vraiment! La présentation a changé (nouveau logo, nouveau graphisme), mais l'essentiel est affaire de contenu non de contenant.

En fait, le nouvel Info-SARDeC délaissera les grands dossiers (qui feront l'objet de n^{os} spéciaux) pour vous fournir une information succincte, mais plus fréquente. Un bulletin de liaison de 2 à 8 pages publié de 6 à 8 fois par an qui, par des articles courts mais plus actuels, vous tiendra davantage informés des activités de la SARDeC.

Malheureusement, ce premier numéro contient du vieux stock: rat-trapage oblige! Vos commentaires sont les bienvenus. Bonne lecture!

Études sur l'industrie

La firme Samson, Bélair, à la demande de l'Institut québécois du cinéma, a entrepris une analyse complète de l'industrie privée du cinéma et de la télévision. Ce *Portrait économique du cinéma et de la production télévisuelle indépendante au Québec* est disponible au prix de 15\$ à l'IQC, 80, rue de Bésoles, Montréal, H2Y 1V5, (514)288-7655.

De son côté, la Direction générale des médias du ministère des Communications du Québec vient de publier

une série de six brochures sur *Les médias à Montréal, portrait et tendances*. Des publications qui traitent de la publicité, de la production télévisuelle indépendante, de la télévision, de la radio, de la presse écrite et, enfin, de la télédistribution, la télé payante et les canaux spécialisés. Des ouvrages disponibles gratuitement à la Direction des Communications du ministère, 1037 de la Chevrotière, Edifice G, 3^e, étage, Tour, Québec, G1R 4Y7.

Charte des réalisateurs

En août dernier, l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec rendait publique sa Charte des droits réaffirmant le statut d'auteur du réalisateur et son droit à s'exprimer librement. Notons au passage l'article 5: "A titre d'auteur, le réalisateur détient la responsabilité ultime de l'oeuvre audiovisuelle et, en conséquence en assume tous les choix artistiques professionnels et techniques rattachés à cette oeuvre et ce, à toutes les étapes de la création." Question: Y-a-t-il un scénariste dans la salle?

La loi 90 et la SARDeC

Selon toute vraisemblance, la SARDeC sera l'association reconnue en vertu de la Loi 90 pour représenter "tous les auteurs de textes oeuvrant en langue française dans le secteur du film dans la province de Québec".

La SARDeC avait, en effet, demandé la reconnaissance dès le 14 décembre 1988. Lors de son passage devant la Commission de reconnaissance le 8 juin 1989, aucune objection n'a été soulevée quant au secteur de négociations visé. Ne restait plus qu'à vérifier la représentativité de la SARDeC, ce que la Commission a entrepris le 7 septembre dernier en publiant un avis demandant à tous les artistes ou associations d'artistes qui désiraient s'opposer au caractère majoritaire de la SARDeC dans le secteur visé de faire part de leur opposition par écrit.

En l'absence, là encore, d'opposition, le processus devrait suivre son cours et la SARDeC, recevoir son accréditation sous peu. Rappelons que la Loi 90 octroie aux associations d'artistes reconnues un cadre juridique assez similaire aux syndicats régis par le Code du travail et facilite, par conséquent, la négociation d'ententes collectives.

Réunion de L'IAWG

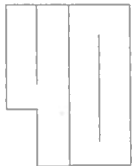
Du 27 au 30 août dernier, la SARDeC était l'hôte de la réunion annuelle de l'Affiliation internationale des syndicats d'auteurs (IAWG). Réunis pendant 3 jours à l'hôtel la Sapinière de Val-David, une trentaine de délégués venus d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de Grande-Bretagne, des États-Unis, du Canada anglais et du Québec ont pu comparer leur situation respective et également discuter des nouvelles tendances de la production mondiale.

Une étude entreprise par la WGAW (Writers Guild of Ameri-

ca West) a entre autres, démontré une forte croissance de toute l'industrie médiatique et une nette tendance à la concentration des entreprises. Les délégués ont également longuement discuté de la mondialisation des marchés, de son impact sur les conditions faites aux scénaristes et sur les juridictions des divers syndicats. Une résolution a d'ailleurs été prise pour ébaucher une entente-type internationale d'ici la prochaine réunion qui aura lieu en juin 1990 à Londres.

Lettre de la SPACQ aux chercheurs

La Société professionnelle des auteurs compositeurs du Québec (SPACQ) a envoyé un "Avis aux chercheurs" qui donnait l'impression que cette société désirait les recruter mais il n'en est rien. Après information auprès de madame Jacqueline Lemay, directrice de la SPACQ, il s'avère que la SPACQ désire simplement envoyer le nouveau répertoire de ses membres auteurs-compositeurs aux chercheurs du secteur des variétés. Alors avis aux intéressé(e)s.



Où va notre cinéma ?

Travailler à occuper notre propre marché, donner priorité à la recherche et au développement, telles sont les grandes lignes du mémoire que la SARDeC présentait le 21 septembre dernier devant les membres de l'Institut québécois du cinéma.

Rappelons que l'IQC a entrepris cet automne une série de consultations auprès de l'ensemble du milieu cinématographique afin de conseiller par la suite la ministre des Affaires culturelles sur les orientations à prendre en matière de cinéma.

Soulignant que "toute industrie qui désire maintenir un haut degré de dynamisme et de vitalité s'appuie sur la recherche et le développement, la SARDeC a réclamé, d'une part, que le fonds d'aide au développement soit substantiellement augmenté et que l'accès direct des scénaristes à ce fonds soit maintenu, et d'autre part, que des mécanismes soient mis en place pour favoriser la circulation des textes ainsi développés, créer un pont entre les auteurs et les producteurs. Enfin, la SARDeC a suggéré l'attribution aux producteurs d'une enveloppe budgétaire globale pour recherche et développement, en autant qu'une telle mesure soit encadrée de paramètres précis visant à s'assurer que les fonds ainsi dédiés ne soient pas dépensés à d'autres fins.

Il est intéressant de mentionner que dans son étude récente intitulée "Portrait économique du cinéma", la firme Samson, Bélair, mettait également l'accent sur la recherche et le développement.

La SARDeC a également demandé que la Sogic précise mieux ses champs d'activités, qu'elle développe des créneaux qui lui soient accessibles et qui se démarquent de ceux occupés par Téléfilm afin d'avoir alors un impact plus grand sur notre production cinématographique.

A ces recommandations s'ajoutent l'établissement d'un chiffré faisant état des entrées en salles; l'octroi d'un budget supplémentaire à la Sogic pour

la création d'un fonds télévision distinct; et la mise en place d'une politique de conservation de notre patrimoine cinématographique et télévisuel.

Enfin, la SARDeC a recommandé que l'IQC soit doté des pouvoirs décisionnels nécessaires à l'application des orientations établies, c'est-à-dire que

lui revienne la décision d'approuver les programmes de la Sogic et la répartition de son budget. Parce qu'il est représentatif du milieu l'IQC doit pouvoir assumer un tel leadership.

Des copies de ce mémoire seront disponibles aux membres qui en feront la demande.

Négociations: auteurs

Après une brève accalmie cet été, les négociations ont repris de plus belle entre le comité de négociations de la SARDeC et celui de l'APFVQ. Les parties se sont déjà entendues sur de nombreuses clauses et abordent à l'heure actuelle toute la question des tarifs de rémunération. Rappelons que l'atelier des auteurs prévu en matinée

du 11 novembre portera sur les négociations avec l'APFVQ et brosera un tableau complet de la situation. Quant aux négociations avec Radio-Canada et Radio-Québec, elles demeurent en suspens jusqu'à la conclusion d'une entente avec les producteurs privés.

L'auteur comme agent provocateur?

Etre un agent provocateur: Une profession de plus en plus difficile. C'est du moins l'une des conclusions qui semble se dégager d'un Symposium tenu dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'Affiliation internationale des syndicats d'auteurs. Organisé par la SARDeC et réunissant des scénaristes de la télévision et de cinéma (Jacqueline Barrette, Wally K. Daly, George Kirgo, Charles Lazer, Michael Winship, Norelle Scott, Marcel Beaulieu, Gerald Deutsch, Jefferson Lewis, Ian McLellan Hunter et Del Reisman), ce symposium a particulièrement mis en relief toute la difficulté pour un auteur de passer le filtre des institutions et des maisons de production. A un Ian McLellan - Hunter qui déclare que le cinéma américain n'a plus jamais été le même depuis le Maccartysme, s'ajoute l'affirmation d'un Del Reisman qui considère que seules les productions à budget moyen donnent une certaine latitude aux auteurs pour aborder des thèmes sociaux. Tous ont souligné la difficulté de traiter de certains thèmes et ont illustré leur dires d'exemples liés à leur production nationale respective. Près d'une centaine de personnes ont assisté à cet événement subventionné par la Sogic et le ministère des Communications du Québec.



Passé...

- 40e anniversaire. Quelque 200 personnes ont célébré le lancement des activités du 40e anniversaire et sont venues saluer le départ de Claudette Fortier le 13 avril dernier à l'hôtel Méridien.
- Entente avec la SADC. En avril également, la SARDeC et la SADC en venaient à une entente de principe sur la question d'une réserve de rémunération et d'un forfait de diffusion. Plutôt que de prévoir dans sa convention avec les privés le paiement de reprises, la SARDeC inclura une clause de réserve de rémunération. Pour sa part, la SADC percevra un forfait de diffusion qu'elle répartira ensuite aux auteurs québécois. Les deux sociétés ont formé une Commission bipartite et se concerteront sur toute question relative à la perception et à la redistribution du forfait.
- Culture et école. La Sardec a uni sa voix à d'autres organismes culturels pour réclamer une meilleure intégration de la culture à l'école lors du congrès annuel de l'Alliance des professeurs de Montréal le 21 avril.
- Début mai, participation de la SARDeC à une conférence organisée par l'Institut canadien d'éducation des adultes sur l'avenir de Radio-Québec.
- En mai toujours, la SARDeC occupe un stand à Productions 89, un salon de l'Audio-visuel tenu sous les auspices de la revue "Qui fait quoi".
- Début juin, Louise Pelletier et Suzanne Aubry représentent la SARDeC au Festival de télévision de Banff.

et à venir...

La période de mise en candidature pour les prix du Président de Radio-Canada est commencée et se terminera le 19 novembre. Sont admissibles les employés de Radio-Canada ou ceux et celles qui travaillent dans le cadre de contrats exclusifs. Les prix rendent hommage aux employés dont l'apport à la Société est considéré exceptionnel. Toute réalisation ayant amélioré le service au public, les conditions, de travail, etc. peut être recevable. Pour information: Services des ressources humaines à Radio-Canada.

Loi sur la radiodiffusion

Le précédent projet de loi était mort au feuillet, le dernier-né a été déposé le 12 octobre dernier. Les deux projets sont cependant assez similaires. La nouvelle Loi modifie l'actuel mandat de Radio-Canada. La Société devra, entre autres, contribuer activement à l'expression culturelle et n'aura plus à se faire le promoteur de l'unité nationale. Le projet confirme également le statut bicéphale de la présidence de Radio-Canada; statut que les nominations récentes de Patrick Watson et Gérard Veilleux annonçaient déjà.

Avis de recherche

La SARDeC a reçu des chèques pour les auteurs suivants. Si vous les connaissez prière de leur demander de communiquer avec nous en téléphonant au 526-9196.

GALA DU 50E UDA

Patrick Gagnon
Michel Jacob
Yves Leclerc
Maurice Leroux
Succ. Réginald Boisvert
(ou Madame Andrée Larivière)
Succ. Jean Laforêt
André Giroux

50 ANS DE LA
RADIO TELE.
RADIO-CANADA
Raymond Guérin
Emilien Labelle

CORNELIUS
KRIEGHOFF, LES AIGUILLEURS
Raymond Chamberland
Phelan, Biran et
Fanchon

LE GRAND NORD
Gabriel Kucharski

DE TOUTES LES COULEURS
Yves Dumoulin

ZERO DE
CONDUITE
Emilien Labelle
Raymond Guérin

AUTOBUS DU SHOWBUSINESS
Jean Collard

CE COIN DE TERRE
Nicolas Doclin
Nicole Coziol

FUDDLE DUDDLE
auteurs ?

